

ASSURANCES

CANADA SECURITY ASSURANCE COMPANY

La compagnie ci-dessus ayant son siège social à Calgary, fut acquise récemment par la Norwich Union Fire Insurance Society et sera opérée comme compagnie indépendante.

La Canada Security prendra de l'assurance-feu et foin et de l'assurance automobile dans toutes ses branches. Le capital de la compagnie a été augmenté à \$500,000, et la compagnie a souscrit \$250,000 au dernier emprunt de la victoire. Cent vingt mille dollars ont été déposés à Ottawa et une licence fédérale a été accordée, de sorte que la compagnie est prête à présent à faire des arrangements pour avoir des agences dans tout le Canada.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Un autre nouveau record a été établi par la Confédération Life Association, comme il appert de son rapport pour l'année 1919. L'assemblée annuelle a été tenue à Toronto le 27 janvier. 13,330 demandes pour un total d'assurances de \$32,852,960 ont été reçues. De ces demandes, 12,514 s'élevant à \$30,052,751 furent acceptées et les polices accordées; 253 furent différées pour plus ample information et autres causes, et 553 furent rejetées comme risques indésirables.

Le total des nouvelles assurances pour l'année s'éleva à \$31,268,527. L'assurance totale en vigueur au 31 décembre était de \$112,481,374, soit un gain pour l'année de \$20,495,209.

Les réclamations totales pour décès sur vies assurées s'élevèrent à \$879,262, soit \$309,096 de moins qu'en 1918. Ce montant comprend la somme de \$45,729 pour réclamations de guerre et \$173,838 pour influenza. Les dotations échues s'élevaient à \$669,027, soit \$58,487 de plus que l'année précédente. Le montant total payé aux détenteurs de police pendant l'année fut de \$3,069,826, soit \$541,699 de plus qu'en 1918.

FIDELITY-PHENIX FIRE INSURANCE CO.

La Fidelity-Phenix Fire Insurance Co., de New-York peut considérer l'année 1919 comme une des plus prospères de son histoire. L'actif de la compagnie montré dans le bilan du 1er janvier 1920, était de \$25,816,261. Le passif en primes non gagnées est de \$13,620,335, soit une augmentation de près de \$2,000,000 sur l'année précédente. Les autres items principaux du passif dans le rapport de la compagnie sont: Pertes en procès d'ajustement: \$1,430,326; toutes autres réclamations \$569,766; réserve pour dividendes \$375,000; réserve

pour imprévus \$150,000. Le capital autorisé souscrit et payé est de \$2,500,000 et le surplus net \$7,270,834 ce qui porte la surface aux détenteurs de police à \$9,770,834.

LA MUTUELLE-INCENDIE DES FERMIERS DE PORTAGE LA PRAIRIE

Les polices émises par la Cie d'Assurance-feu Mutuelle des Fermiers de Portage la Prairie, se sont totalisées pour l'année 1919 à \$22,134,648, contre \$17,700,449 pendant 1918. Les affaires en vigueur montrent une augmentation de plus de \$7,500,000, et l'actif dépasse à présent \$900,000. La compagnie a subi de lourdes pertes, le total étant de \$137,508 contre \$68,477 pour 1918.

Les recettes totales pour l'année furent de \$259,671, comprenant \$74,777 reportés de 1918, et la répartition de 1919 de \$153,168. En outre du paiement des réclamations, \$28,275 furent payés en commission aux agents et \$20,000 furent investis en obligations.

GREAT WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

La Great West Life Assurance Co. a joui d'une grosse augmentation d'affaires en 1919, comme il appert par le rapport présenté à l'assemblée annuelle tenue à Winnipeg le 3 février courant. Les nouvelles polices émises s'élevaient à \$51,577,899, soit une augmentation sur 1918 de \$20,918,342. Les affaires de la compagnie en force à présent s'élèvent à \$212,560,276, soit une augmentation de \$41,696,603 pendant l'année. Le revenu de l'an dernier des primes et d'intérêt s'élevait à \$8,598,394 soit une augmentation de \$1,469,238. L'actif s'élève à présent à \$31,260,347, soit une augmentation pendant l'année de \$3,479,925. Etablie en 1892, la Great West Life est à présent une des plus grandes compagnies d'assurances canadiennes.

LA SAUVEGARDE

Cette compagnie d'assurance-vie publiera prochainement son rapport annuel. On dit que l'année 1919 se clôture par un bilan financier excellent. Dans le département des assurances, les nouvelles affaires de 1919, sous la direction de M. Victor Archambeault, ont doublé le chiffre de l'année précédente et se préparent à le tripler en 1920. M. G. N. Ducharme est encore président de la Sauvegarde et il faut ajouter les noms suivants: M. Chs Lauzon, gérant de la ville de Montréal; M. V. P. Béchar, gérant du district de Sherbrooke; MM. Tessier et Paquet, gérants du district de Québec; M. Maxime Perron, gérant du district de Joliette; M. Adélar, Raymond, gérant à Valleyfield, et T. Leblanc, dans les Provinces Maritimes.